

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Arrêté du 15 mars 2012

**portant approbation d'élections de correspondants nationaux
à l'Académie d'agriculture de France**

NOR : AGRS1206180A

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire,**

Vu le décret du 23 août 1878 relatif à l'organisation de la société nationale d'agriculture
de France ;

Vu le décret du 23 février 1915 substituant au titre de société nationale d'agriculture de
France celui d'Académie d'agriculture de France ;

Vu le décret n° 95-789 du 14 juin 1995 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de
correspondants nationaux :

- Section cultures, systèmes de production et produits végétaux

Monsieur Gilles PELS Y

Monsieur Jean-René TRAMEAU

- Section bois et forêts

Madame Marie-Laure DESPREZ-LOUSTAU

Monsieur Georges-Henri FLORENTIN

Monsieur Jacques VALEIX

- Section élevages, systèmes de production et produits animaux
Monsieur Michel CANDAU
Madame Hélène REY-VALETTE
Monsieur Michel THIBIER
- Section physique et chimie des milieux et des êtres vivants
Monsieur Gilles LEMAIRE
- Section ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement
Monsieur Yves BRUNET
Monsieur Pierre DONADIEU
- Section filières alimentaires
Madame Pascale HEBEL
Madame Dominique PARENT-MASSIN
Monsieur Rémi TOUSSAIN
- Section industries des agro-fouritures et des produits autres qu'alimentaires
Monsieur Jean-Louis MAURICE
- Section économie et politique agricoles et rurales
Monsieur Alain POULIQUEN

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le **15 MARS 2012**

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire,



Bruno LE MAIRE